

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 20 (1933)
Heft: 4: Numéro spécial de la Section romande de la FAS

Artikel: Nouveau groupe de Montchoisy : architecte M. Braillard
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

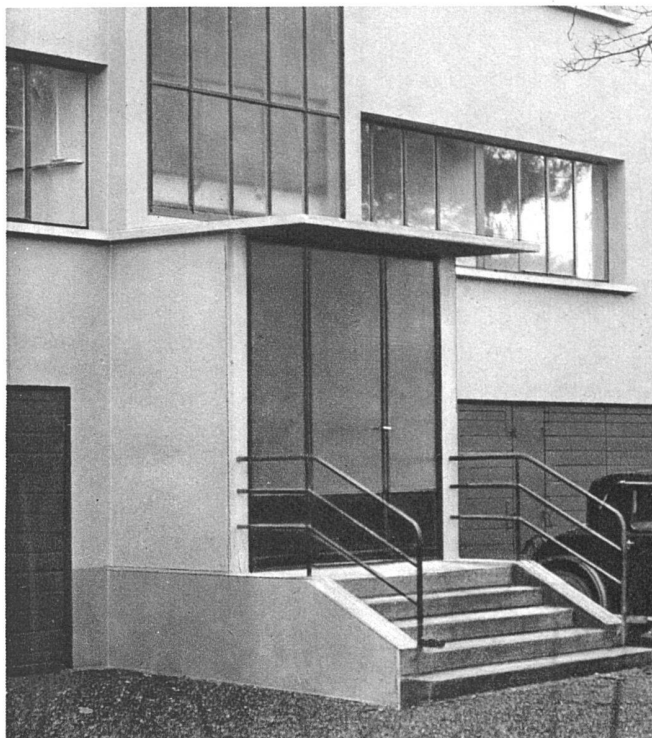
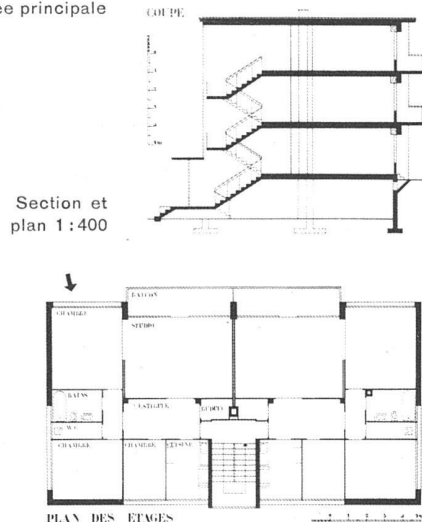
Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maison collective de six appartements, Genève
A. Hoechel FAS, et H. Minner FAS, architectes, Genève

La maison de quelques appartements n'est pas habituelle à Genève où on l'intitule «villa locative». Néanmoins les appartements ont été loués rapidement malgré la pléthore de logements vacants.

à droite:
Entrée principale



Nouveau groupe de Montchoisy M. Braillard, architecte FAS, Genève (illustrations page 114 et 115)

Etant donné la différence de niveaux entre les deux faces longitudinales, la partie située le long de la rue Montchoisy a été aménagée pour des magasins, la partie sur square contient les caves pour les appartements. Dans l'axe du groupe un large passage permet, par une pente douce, l'accès au grand garage pour 130 autos, construit entièrement en sous-sol sous le parc aménagé dans ce square.

Le rez-de-chaussée et les six étages supérieurs contiennent des appartements de 2 et 3 pièces, quelques-uns

seulement de 4 et 5 pièces. Sur la terrasse supérieure se trouvent les chambres à lessive et grenier d'étendage.

Les constructions sont exécutées entièrement en plots de ciment à vide d'air d'une épaisseur moyenne de 0,30 cm. Les dalles sont en béton de pierre ponce, le sol des appartements, à l'exception des salles de bain et cuisines, sont en linoléum. Une installation centrale fournit l'eau chaude et le chauffage central aux quatre immeubles.

Coût total fr. 1.500.000, c'est environ fr. 53.— par m³.

Maison collective de six appartements à Genève

A. Hoechel, architecte FAS, Genève, H. Minner, architecte FAS, Genève

Ce bâtiment est édifié en bordure d'une artère principale, la route de Chêne. Les prescriptions de la quatrième zone de construction (loi du 9 mars 1929) limitent à quatre le nombre des étages habitables et à 12 mètres la hauteur verticale du gabarit. Ces conditions excluent la possibilité d'établir un rez-de-chaussée surélevé normalement au-dessus du terrain, aussi les architectes ont-ils préféré supprimer un étage et ne pas enterrer les caves dont une partie est utilisée pour des garages.

La disposition permet de fournir à chaque locataire un garage et un petit jardin privé. Les appartements du rez-de-chaussée ont une terrasse, ceux des étages un balcon. Le caractère architectural du bâtiment découle du programme dans lequel il était convenu, entre autres conditions, que chaque pièce aurait une fenêtre sur la

longueur complète d'une paroi. Cette exigence s'est avérée excellente à la réalisation.

Murs de cave en béton banché de 25 cm., murs des façades en éléments de ciment à trois vides d'air, épaisseur 30 cm. Dalles en béton armé à tous les étages. Fenêtres métalliques coulissant horizontalement. Sol revêtu de linoléum liège dans les appartements. Isolation thermique de la toiture par plaques de liège aggloméré collées au bitume sur la dalle de béton armé: Sur ce liège est placé la couche étanche d'asphalte, du sable et des plaques de ciment.

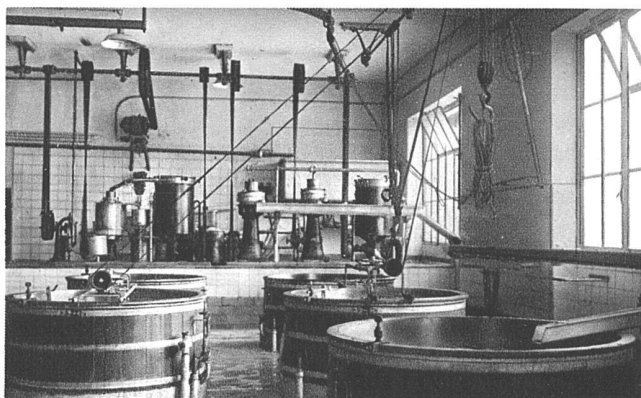
Isolation phonique: Les murs de façades et piliers sont coupés horizontalement à chaque étage par des plaques de plomb enrobées dans l'asphalte. Les parois de séparation intérieures sont posées sur plaques de liège. Les sé-

nerie de moellons ou d'éléments creux en béton. Les toitures-terrasses ont été recouvertes d'une émulsion Mamouth en cinq épaisseurs.

Tous les locaux de la centrale laitière réclamaient une grande étanchéité des sols et des matériaux résistant aux acides lactiques, à l'eau chaude et au roulement des boilles et des chariots. Les dalles et partiellement les parois ont été isolées par une émulsion de Mamouth puis recouvertes par des briques de 5 cm. d'épaisseur en grès vitrifié fabriqués spécialement par l'Usine de Beujin (Pas de Calais). Ce matériau a donné jusqu' alors entière satisfaction.



Immeuble de Montchoisy, Genève Maurice Braillard, architecte FAS, Genève



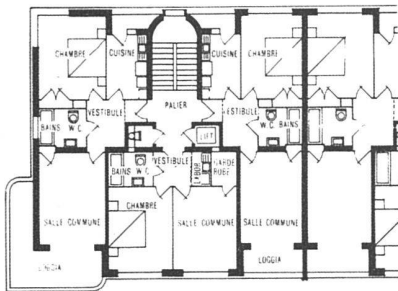
en haut: Fromagerie en bas: Magasin de vente



Laiteries Réunies de Genève
F. Mezger, architecte FAS, Genève



Immeuble Groupe 1 Square B de Montchoisy, Genève
Maurice Brailard, architecte FAS, Genève



Ces constructions forment le commencement de la deuxième étape d'une grande opération immobilière commencée en 1928. Elles constituent le premier des quatre groupes qui compléteront le square, et seront disposés identiquement à ceux qui ont été terminés il y a trois ans.

Ces immeubles, au nombre de quatre, contrairement à ceux qui existent déjà, sont destinés à des petits appartements.

Plan 1:300

Le bloc contient quatre unités dont le plan ne montre qu'une
Vue du Square de Montchoisy

Description p. 120





Vue de la cour, angle nord-est

